



**MAIRIE
DE
CAMBO-LES-BAINS**
(Pyrénées Atlantiques)
64250

OBJET

**ADMINISTRATION –
ELECTION DE LA VICE-
PRESIDENTE ET DU VICE-
PRESIDENT DU CCAS**

Délibération n°2026-05-02

DATE DE CONVOCATION

21 MAI 2026

Nombre de membres

en exercice

Nombre de présents

Nombre de votant

16

13

14

Extrait du Registre des Délibérations

**du CONSEIL D'ADMINISTRATION
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**COMMUNE DE CAMBO-LES-BAINS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
DÉLIBÉRATION N° 2026-05-02**

**OBJET : ÉLECTION DE LA VICE-PRESIDENTE ET DU VICE-PRESIDENT
DÉLÉGUÉ DU CCAS**

Séance du 27 mai 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 123-6 et R.123-27 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Cambo-les-Bains du 27 mars 2026 portant élection du Maire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Cambo-les-Bains du 14 avril 2026, portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

Où l'exposé du président sur la nécessité de procéder à l'élection de la vice-présidente et du vice-président délégué ;

Considérant que les élections étaient initialement prévues à bulletin secret, mais que, en raison de l'absence de pluralité de candidats pour chaque poste, le président a proposé un vote à main levée, **accepté à l'unanimité** par les membres présents ;

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Le Conseil d'Administration, réunis sous la présidence de Mr Peio ETXELEKU doit procéder à l'élection :

1. D'une vice-présidente ;
2. D'un vice-président délégué ;

Ces élections visent à compléter le bureau du CCAS et à assurer une répartition équilibrée des responsabilités au sein de l'instance.

DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS

1. Élection de la vice-présidente

- Candidate : Mme MEYNIER Emmanuelle
- Mode de scrutin : Vote à main levée.
- Résultats : 14 voix pour – 0 vote contre ou blanc

- Proclamation :

Mme MEYNIER Emmanuelle est élue vice-présidente à la majorité absolue avec 14 voix.

2. Élection du vice-président délégué

- Candidat : Mr LARREBAT Patrick
- Mode de scrutin : Vote à main levée.
- Résultats : 14 voix pour – 0 vote contre ou blanc

- Proclamation :

Mr LARREBAT Patrick est élu vice-président délégué à la majorité absolue avec 14 voix.

DÉCISION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Après en avoir délibéré,
- À l'unanimité,

DÉCIDE :

1. De déclarer Mme MEYNIER Emmanuelle du CCAS de Cambo-les-Bains.
2. De déclarer Mr LARREBAT Patrick vice-président délégué du CCAS de Cambo-les-Bains.
3. Ces élections prennent effet à compter de la présente délibération.

Fait à Cambo-les-Bains, le 27 mai 2026.

Le Président du CCAS de Cambo-les-Bains,
M. Peio ETXELEKU

